

# La poursuite des études (2016 et 2017) et le lancement de la concertation publique pour l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 (2017)



- HAROPA PORT (siège social) -  
Publié le 23 Mars 2021

Les études, initiées en 2015, se sont poursuivies en 2016 et 2017. Elles ont permis de conduire un certain nombre d'éléments autour de l'option « chatière », à savoir en 2016 :

- › la réalisation d'inventaires\* de faune benthique sur la zone d'implantation de la « chatière » menés par la Cellule de suivi du littoral normand (CSLN) ;
- › la réalisation d'inventaires\* d'ichtyofaune sur la zone d'implantation de la « chatière » menés par le CSLN ;
- › la réalisation d'inventaires\* naturalistes faune et flore terrestre menés par le bureau d'étude ALISE Environnement et le Groupe ornithologique normand (GONm) ;
- › la réalisation d'une campagne\* géotechnique et géochimique pilotée par Fugro, le laboratoire Eurofins et HAROPA – Port du Havre ;

Puis en 2017 :

- › la réalisation d'essais\* de stabilité à la houle par Egis-Océanide ;
- › la réalisation d'une étude\* sur le phasage possible pour la construction de la dique :

URL of the page: <https://accesfluvialport2000.haropaport.com/fr/la-poursuite-des-etudes-2016-et-2017-et-le-lancement-de-la-concertation-publique-pour-lamelioration>

- uique ,
- > la réalisation d'une étude\* sur l'impact hydro-sédimentaire de l'aménagement par ARTELIA (première version) ;
- > la réalisation d'un bilan\* socio-économique guidé par la Société d'études techniques et économiques (SETEC) à partir des options envisagées et envisageables (dont faisait partie la « chatière »).

\*L'ensemble de ces pièces sont accessibles en cliquant ici (mettre ici un espace avec les différents documents).

C'est d'ailleurs en 2017 qu'une concertation publique, encadrée par la Commission nationale pour le débat public (CNDP), et avec pour objet l'« amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 », s'est ouverte.

[Retour](#) 



RÉALISATION

**STRATIS**